



Pôle Animation
Direction des Affaires culturelles
Téléphone : 0590 85 19 20
Mail : service.culturel@ville-sainteanne.fr

APPEL A CANDIDATURE

BOULEV'ART

DOSSIER DE CANDIDATURE

OCTOBRE 2023

BOULEV'ART

Vendredi 27 Octobre 2023

APPEL A CANDIDATURE DES EXPOSANTS

Produits artisanaux, arts plastiques, produits issus de l'agro-transformation

Vous êtes artisan, plasticien, artisan d'art, artiste, agro-transformateur ? Vous souhaitez présenter votre talent, votre savoir-faire ?

Alors n'hésitez pas ! Vous avez jusqu'au **jeudi 19 Octobre 2023** pour nous proposer votre candidature.

PRESENTATION DE BOULEV'ART

Présentation

BOULEV'ART investit pour quelques heures, l'espace public, et plus précisément, une partie du boulevard Hégésippe Ibéné pour devenir l'instant d'une soirée, un lieu de déambulation artistique et culturelle.

Ouvert sur une large baie, sera le lieu d'un rendez-vous nocturne, l'invitation à partager des moments familiaux et conviviaux, rencontrer des amis, découvrir ou redécouvrir les savoir-faire de nos exposants.

De part son caractère innovant, BOULEV'ART participe à l'attractivité, à la dynamisation et à l'animation du territoire.

Date et heure de l'évènement

Le vendredi 27 Octobre 2023 de 19h à 23h.

Qui peut répondre ?

- Les artisans d'art
- Les créateurs
- Les artisans
- Les plasticiens (tous supports)
- Les artistes
- Les agro-transformateurs
- Les inventeurs
- Les auteur(e)s

Conditions de candidature

BOULEV'ART est ouvert aux candidats pouvant justifier de documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité sur le domaine public.

Les critères de sélection

Les critères sont les suivants :

- La qualité et l'originalité des produits proposés
- L'authenticité
- La mise en valeur de produits locaux
- La présentation

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés que possible (photos et fiches techniques à l'appui) afin de permettre une bonne évaluation des produits, services ou animations proposés.

Les espaces

Sera mis à la disposition des exposants, une surface 3 mètres linéaire.

La logistique

Les exposants devront apporter tout le matériel nécessaire à la tenue de leur stand (tables, chaises, chapiteau). Il est recommandé d'avoir un éclairage d'appoint.

Installation

L'installation des exposants est prévue de **17h30 à 18h45**. Ils pourront accéder au site avec leur véhicule uniquement pour la dépose de leur marchandise et autres matériels. Aucun véhicule ne sera admis sur l'espace réservé à la manifestation.

Examen des candidatures – Frais de participation

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

La réception du dossier de candidature ne constitue pas une inscription à BOULEV'ART mais une demande de participation.

Tous les dossiers de candidature seront examinés par une commission de sélection.

Un retour au plus tard le **25 Octobre 2023** sera fait à chaque candidat.

Les frais de participation s'élèvent à **30€** (cf délibération du conseil municipal du 11 mai 2023) à régler à la régie unique après sélection de votre candidature.

Réponse à l'appel à candidature

Le dossier de candidature doit être retourné avant le **jeudi 19 Octobre 2023** à :

service.courrier@ville-sainteanne.fr

service.culturel@ville-sainteanne.fr

Pour toute information : 0590 85 19 20 / 0690 33 73 99

**DOSSIER DE CANDIDATURE
BOULEV'ART**
Dossier à retourner impérativement avant le **19 Octobre 2023**

Première inscription

Réinscription

COORDONNEES DE L'EXPOSANT

Madame

Monsieur

Nom et Prénom du représentant légal :

Adresse complète :

Ville : Code postal :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Site internet :

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ / PRODUITS

Nom de la société :

Statut juridique de la société :

N°RCS/RM/SIRET :

Artisan

Commerçant non sédentaire

Producteur

Autre :

Origines des produits : Artisanat local Productions agricoles Revente

Secteur d'activité :

Artisanat d'art Décoration Bijouterie Couture Agro-transformation

Arts plastiques Sculptures Restauration jeux/Jouets fait main

Livres Autres :

Principaux produits proposés :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- La présence de l'exposant est obligatoire pendant la tenue de la manifestation.
- La transmission du dossier de candidature dûment complété et signé avec des photos
- La transmission des documents officiels :
 - Extrait KBIS ou inscription au répertoire des métiers, ou déclaration d'auto-entrepreneur
 - Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours
 - Liste des produits proposés

Nota : La ville de Sainte-Anne ne sera en aucun cas responsable en cas de perte ou de vol de vos objets personnels, professionnels et d'objets exposés.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus et contenus dans le dossier de présentation sont exacts.

Je m'engage à respecter les conditions d'inscription.

Fait à

Le Octobre 2023

Signature

(Précédée de la mention lu et approuvé)